

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de
Noyers



02 38 92 40 72

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 décembre, à 19 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2025.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absente excusée : Sarah BADER (procuration donnée à Pierre BADER)

Absent : Hubert DEPREZ

Secrétaire de séance : Angélique BEAUDOIN

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 11
- Votants 12

Objet : avenant n°1 au contrat de maintenance SUEZ du réseau assainissement collectif

Délibération n°47/2025

Madame Le Maire expose : la collectivité souhaite mettre en place, au regard des nouvelles exigences réglementaires, un plan pluriannuel d'inspection de son réseau et a demandé à la Sté SUEZ de modifier son obligation de curage du réseau en curage et inspection télévisée (1000ml de curage en 500 ml de curage et 447 ml d'inspection télévisée) afin de ne pas impacter le tarif de la prestation définie dans le contrat signé le 09/10/2025.

Madame le Maire présente le planning pluriannuel proposé par la Sté SUEZ et demande l'avis de l'assemblée.

Appelé à s'exprimer et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des votants, de retenir la proposition d'avenant n° 1 au contrat de maintenance SUEZ du réseau assainissement signé le 09/10/2025.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX.



Madame La Secrétaire de séance,
Angélique BEAUDOIN.

